

Attestation n° 090E

émise le : 15 juin 2025

valable jusqu'au : 15 juin 2027

selon le dossier technique n° FPF/141-3

L'entreprise soussignée,

SOCIETE: ATULAM

LA ROUSILLE, 23140 JARNAGES

Signataire de la Charte « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

Qualité technique :

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de FCBA sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- o Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA;
- o Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- o Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.
- □ Qualité environnementale : met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l' ADEME
- o Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- o Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- o Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

Qualité sociétale :

- o Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques; exposition aux poussières de bois; sécurité des machines; exposition au bruit; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ Qualité de service :

- o Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- o Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme: TRADILOU 56 - TRADILOU 68

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		TRADILOU 56	TRADILOU 68		
Essences de bois		Moabi, Sipo, et Bossé : purgé d'aubier, massif et en lamellé collé et/ou abouté Sapelli, Limbali et Kosipo : purgé d'aubier, en lamellé collé et/ou abouté Chêne européen (quercus petraea et quercus robur), Pin sylvestre et Eucalyptus Red grandis™ : aubier inclus, traité et en lamellé collé et abouté Mélèze de Sibérie : purgé d'aubier, en lamellé collé et/ou abouté			
Système de	Finition complète (Fi)	Transparent et Opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus			
finition	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.			
Epais	seur ouvrants	56 mm	68 mm		
Epaisseur dormants		78 mm 90 mm			
Liaison ouvrant - dormant		Battement à mouton et gueule de loup et jeu de 3 mm Double joint : 1 sur dormant en position intermédiaire et 1 sur ouvrant en recouvrement intérieur			
Epaisseur max des vitrages		24 à 28 mm	28 à 36 mm		
Particularités		Ferrage avec paumelles Cremone en applique ou espagnolette Appui Bois avec nez rapporté en bois Jet d'eau en bois sur ouvrant, Entièrement vitrée ou avec soubassement isolant			





Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois Grille dimensionnelle (*)					
Ouvranta à la française	OF1	F1 2300 x 750		2300 x 750	
Ouvrants à la française	OF2	2300 x 1500	PF2	2300 x 1500	
(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm					

(*) nauteur / largeur maximales en tableau et en mm					
Normes de référence	Evaluation	Conformité			
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	oui			
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307- 2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne Européen, Moabi, Sipo, Bossé, Sapelli, Limbali, Kosipo, Mélèze de Sibérie, Pin sylvestre, Eucalyptus Red grandis™ : produits certifiés CTB- LCA pour une classe de service 3 ou équivalent.	OUI			
NF P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	oui			
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Limbali, Moabi, Bossé et Kosipo (tous purgés d'aubier): essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier Mélèze de Sibérie (purgé d'aubier): bois de masse volumique supérieure à 600kg/m³ (rapport FCBA n°402/21/1095E/1à4/ab) naturellement durable pour la classe d'emploi 3.2 Pin sylvestre et Chêne Européen (aubier inclus): durabilité conférée par traitement de surface avec un produit certifié CTB-P+ pour classe d'emploi 3.2 - Rapport d'essai N°402/23/1183E/abc	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.			
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Sapelli, Sipo (purgé d'aubier et MV > 640 kg/m³) : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgées d'aubier et si MV>640kg/m³. (exigence de contrôle de la MV non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité).	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.			
biologique des elements em bols	Eucalyptus Red grandis™ (aubier inclus) : durabilité conférée par traitement de surface avec un produit certifié CTB-P+ pour classe d'emploi 3.1 si revêtu d'une finition provisoire ou finition complète sans justification de niveau de performance. Rapport d'essai N°402/23/1185E/abc	OUI Conditions climatiques et d'exposition compatibles Classe d'emploi 3.1 (hors climat Humide par exemple)			
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI			
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA ou équivalent. Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence			



Performances selon NF EN 14 351-1+A2				
Air, Eau, Vent	A*4 E*7B V*C2 – si crémone espagnolette - rapport d'essais FCBA n°403/25/0201/A-3-V1 A*4 E*5B V*C2 – si crémone en applique - rapport d'essais FCBA n°403/25/0201/A-4-V1			
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 – rapport d'essais FCBA n°404/15/126/233-1			
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapport d'essais FCBA n°403/25/0201/A-4-V1			
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Sans objet			
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Sans objet			
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Non déterminé			

Performances Acoustiques – Indice R _{A,tr}					
TRADILOU 56 avec essence MOABI					
Composition de la fenêtre et du vitrage	R A,tr	justificatif			
Fenêtre 2 vtx H1.48mxL1.45m avec vitrage4 / 16 Ar / 4	R _w (C ;Ctr)=31(-1;-3) soit R _{A,tr} = 28 dB	Rapport FCBA n° 404/08/222/6			
Porte-Fenêtre 2 vtx H2.18mxL1.45m avec vitrage 4 / 16 Ar / 4 et soubassement isolant et seuil bois	Rw(C ;Ctr)=31(-1;-4) soit RA,tr= 29 dB	Rapport FCBA n° 404/08/222/6			
Fenêtre 2 vtx H1.48mxL1.45m avec vitrage4 / 10 Ar / 10	R _w (C ;Ctr)=35(0;-2) soit R _{A,tr} = 33 dB	Rapport FCBA nº 404/08/222/7			
Porte-Fenêtre 2 vtx H2.18mxL1.45m avec vitrage 4 / 10 Ar / 10 et soubassement avec masse lourde 6mm et seuil bois	Rw(C;Ctr)=36(0;-3) soit RAtr= 33 dB	Rapport FCBA n° 404/08/222/7			
TRADILOU 56 avec les autres essences de bois					
Composition de vitrage	R _{A,tr}	justificatif			
4 / 16 Ar / 4 Rw(C ;Ctr)=29(-1;-4) dB selon NF EN 12354-3	Rw(C ;Ctr)=32(-1;-5) soit RA,tr= 27 dB	selon annexe B.3 de EN 14351-1+A valeur tabulée			
10 / 10 Ar / 4 R _w (C ;Ctr)=35(-2;-5) dB selon NF EN 12354-3	R _w (C ;Ctr)=35(-1;-4) soit R _{A,tr} = 31 dB	selon annexe B.3 de EN 14351-1+A valeur tabulée			



Performances Thermiques U _w / S ^c _w / TL _w							
Performance du vitrage	Fenêtre 1 Vantail appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Fenêtre 2 vantaux appui bois 1,48 x 1,53 m (H x L)		Porte-fenêtre 2 vantaux Seuil bois - soubassement isolant ép.41mm et clair de hauteur 200mm 2,18 x 1,53 m (H x L)		
	λ = 0,13 w/m.°K	λ = 0,18 w/m.°K	λ = 0,13 w/m.°K	λ = 0,18 w/m.°K	λ = 0,13 w/m.°K	λ = 0,18 w/m.°K	
(ci-dessous so	TRADILOU 56 (ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencés FCBA PC CIAT/2014.413)						
Ug = 1,1 W/(m².K) Sg de 0,60 Tlg de 0,80 Intercalaire warm edge	Uw = 1.3 Swc = 0,44 Tlw = 0,57	Uw = 1.4 Swc = 0,44 TIw = 0,57	Uw = 1,4 Swc = 0,41 Tiw = 0,53	Uw = 1,5 Swc = 0,41 Tlw = 0,53	Uw = 1,4 Swc = 0,37 Tiw = 0,48	Uw = 1,5 Swc = 0,37 Tlw = 0,48	
TRADILOU 68 (ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencés FCBA PC CIAT/2014.413)							
Ug = 1,1 W/(m².K) Sg de0,60 Tlg de 0,80 Intercalaire warm edge	Uw = 1.3 Swc = 0,43 TIw = 0,57	Uw = 1.4 Swc = 0,43 Tlw = 0,57	Uw = 1,4 Swc = 0,40 TIw = 0,53	Uw = 1,5 Swc = 0,40 Tlw = 0,53	Uw = 1,3 Swc = 0,37 TIw = 0,48	Uw = 1,4 Swc = 0,37 Tlw = 0,48	

Nota: cette gamme présente 2 épaisseurs de bois possibles: 56, et 68 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, n'a été réalisée pour le 68 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme en 56 mm peuvent être étendues à la gamme en 68 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **15 juin 2025** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994. L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenetresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise signataire





7/9 rue La Pérouse 75784 PARIS cedex 16 tél. 33 (0)1 40 69 57 40 fax. 33 (0)1 40 69 57 41